



Société

Femmes autochtones à vendre: ces disparues des écrans radars. P.5

Culture

Le cinéma québécois se vide les poches pour briller sur les tapis rouges étrangers. P.7



Optique du Québec À Montréal

Spécial UQAM
Monture à 1/2 prix

Vos opticiennes aux portes de l'université

www.oqam.com — 375, Ste-Catherine Est (coin St-Denis) — 514-982-0775





L'héritage

À l'hiver 2005, j'étais en troisième secondaire. L'université me semblait une réalité bien lointaine, occupée que j'étais à regarder mon précieux petit nombril et à chercher mon premier job d'été. L'argent était un concept assez flou pour moi à cette époque. Un vague lien avec les sorties au cinéma et le nouveau jean griffé, mais sans plus...

Or, à mon insu, une génération entière d'étudiants était en train de se sacrifier pour me rendre un énorme service. À l'hiver 2005, plus de la moitié des étudiants de niveau post-secondaire de la province ont fait la grève pour empêcher Jean Charest – oui, toujours lui – de piétiner les acquis des Québécois. Le premier ministre, élu en 2003 avec la promesse de poursuivre le gel des frais de scolarité, avait trouvé un moyen ingénieux de rembourser ses séduisantes baisses d'impôts sur le dos des étudiants. Il avait donc annoncé la conversion de 103 M\$ de bourses du Programme d'aide financière aux études en prêts et la hausse du plafond d'endettement. Furieux, plusieurs étudiants ont résisté plus de six semaines, au risque de voir leurs précieuses vacances d'été amputées.

Ça n'a sans doute pas été une partie de plaisir: casse-tête logistique, échéances déplacées, matière laissée de côté, crainte de la mythique annulation de session... Mais, au final, les étudiants ont gagné. Certes, ils n'ont pas récupéré la totalité des bourses transformées en prêts; sur cinq ans,

482 M\$ sur 515 M\$ ont été récupérés. Cependant, la véritable victoire étudiante ne réside pas dans ces chiffres. Le vrai gain, c'est le précédent que ces centaines de milliers de militants ont créé. Ils ont prouvé que, si on se bat ensemble, on peut faire plier même la pire des têtes de cochons.

Dans cette nouvelle lutte étudiante, je ne sais pas si la grève générale illimitée qui se profile (voir le dossier «grève» en p.3-4) est la solution. Peut-être existe-t-il d'autres moyens – j'ignore lesquels – de faire plier le gouvernement. Ce que je sais, c'est que pour y arriver, il faudra rester unis. En respect à nos prédécesseurs, ne laissons pas nos précieux petits nombrils prendre le dessus sur nos principes. Et défendons les générations qui suivront. S'il le faut, les vacances attendront bien quelques semaines...

Je profite de ces quelques lignes pour souligner le départ de notre représentant publicitaire, Rémi Plourde, après plus de 25 ans de loyaux services. En mon nom et – j'en suis sûre – en celui de tous les campussiens passés avant moi: merci, Rémi!

Émilie Clavel
Rédactrice en chef
redacteur.campus@uqam.ca

WWW.MONTREALCAMPUS.CA
TÉLÉPHONE: 514-987-7018

L'instance décisionnelle de *Montréal Campus* est la société des rédacteurs (SDR). Pour en faire partie, il faut avoir collaboré à trois numéros ou être membre du personnel régulier.

Volume XXXII, numéro 8 / 7 décembre 2011
RÉDACTEUR EN CHEF / Émilie Clavel - CHEFS DE PUPITRE / UQAM / Arnaud Stopa - SOCIÉTÉ / Charles-Éric Blais-Poulin - CULTURE / Florence Sara G. Ferraris - WEB / Williams Fonseca-Baeta - STAGIAIRES / Philippe Lépine + Catherine Lévesque - GRAPHISME DE LA UNE / Gabriel Pelletier / CONTRÔLEUSE FINANCIÈRE / Jessica Pomerleau - DISTRIBUTION / Rémi Plourde - GRAPHISME ET MONTAGE / Fleur de lysée design graphique - CORRECTION / Denis Desjardins - PHOTO DE LA UNE / Philippe Némeh-Nombré - IMPRESSION / Payette et Simms - Ont collaboré à ce numéro / Vanessa Hébert + Étienne Dupuis + Thomas Dupont-Buist

PUBLICITÉ / Rémi Plourde: 514 987-7018
publicite.campus@uqam.ca
Prochaine parution: 18 janvier 2012

Dépôt Légal: Bibliothèque nationale du Québec - Bibliothèque nationale du Canada

Montréal Campus est publié par les éditions Montréal Camping Inc.
C.P. 8888 succ. Centre-Ville, Montréal (QUEBEC) H3C 3P8
Téléphone: 514 987-7018 / Télécopieur: 514 987-0391
Courriel: redacteur.campus@uqam.ca / Internet: www.montrealcampus.ca

Toutes les personnes intéressées à participer à la production du journal *Montréal Campus* sont invitées à se présenter au local du journal (V-1380), au pavillon V, 209 rue Sainte-Catherine Est, ou encore à se manifester par téléphone au 514 987 7018.

Université d'Ottawa

Appui financier

Les études supérieures à la Faculté des arts

DÉCOUVREZ

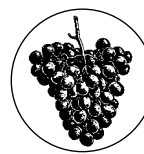
Étudiants du Québec, si vous obtenez une bourse d'admission, vos droits de scolarité pour 2012-2013 à l'Université d'Ottawa sont gratuits. L'option d'étudier en français dans un milieu bilingue... un choix qui rapporte!

www.arts.uOttawa.ca



uOttawa

Faculté des arts
Faculty of Arts



depuis 1980

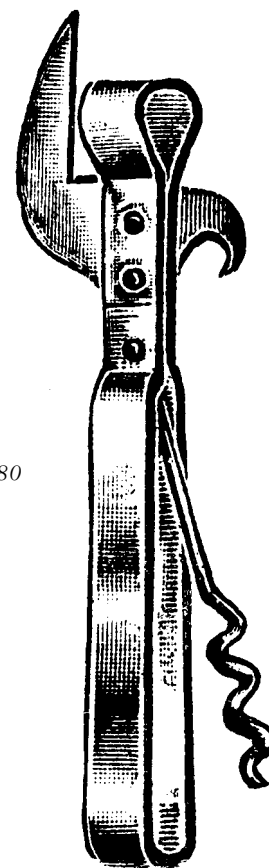


FIG. 4 - TIRE - BOUCHON

BURGERS, VÉGÉBURGERS, FRITES ET VINS DE PLAISIR...

SNACK BAR
La paruse

302, RUE ONTARIO EST
MONTRÉAL H2X 1H6 T : 514 842.2040



En perspective d'une grève générale illimitée

Les dessous de la grève

Catherine Lévesque

Espérée ou honnie, la grève suscite de nombreuses interrogations. *Montréal Campus* propose un guide pour mieux comprendre ses rouages.

Quorum de grève

Chaque association facultaire de l'UQAM tient une assemblée générale pour entrer en grève générale illimitée (GGI), qui constitue un «arrêt volontaire et collectif des activités normales d'apprentissage». Le nombre de membres nécessaire pour avoir quorum lors d'un vote de grève varie d'une association à l'autre.

	Quorum (% des membres)	Nombre de membres
Association des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation	Quorum moral de grève avec les membres en règle présents*	
Association facultaire étudiante des sciences humaines	1%	45 membres
Association étudiante du secteur des sciences**	10%	360 membres
Association facultaire des étudiants en arts	5%	200 membres
Association facultaire étudiante de science politique et droit	10%	210 membres
Association facultaire étudiante des langues et communication	0,8% ou 35 membres	
Association étudiante de l'École des sciences de la gestion	50 membres, en tout temps	

* Le quorum est jugé suffisant au moment de l'assemblée. ** Quorum nécessaire pour une GGI uniquement.

Droits des contestataires

Les décisions des assemblées générales de chaque association indiquent si leurs membres sont tenus ou non d'aller à leurs cours, mais un flou juridique perdure autour du droit de grève des étudiants. N'ayant pas le même rapport de force que les travailleurs, soutenus par le Code du travail, la grève en droit du travail ne s'applique pas à ceux qui étudient. D'autre part, la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves et d'étudiants prévoit qu'une association a comme fonction principale de «représenter respectivement les élèves ou étudiants [...] et de promouvoir leurs intérêts». La décision des associations peut toutefois être reconnue comme légale si amenée en cour. Selon Jean-Pierre Villagi, professeur et chercheur au Département des sciences juridiques de l'UQAM, ce sont les conséquences de la grève qui pourraient avoir des effets illégaux. Si l'Université juge que l'accès aux services universitaires n'est pas garanti, elle pourrait présenter une demande d'injonction. Ce serait alors au tribunal de trancher.

Certains étudiants remettent en question la légitimité des décisions de grève. Parmi eux, le Regroupement des étudiants pour le respect de la liberté individuelle de choix (RER-LIC), un groupe uqamien aux administrateurs anonymes qui incite les étudiants à assister à leurs cours malgré les débrayages. Le groupe affirme «qu'aucune loi ne permet aux associations étudiantes de faire la grève» ou de l'imposer. Sur leur blogue, les fondateurs invitent ceux qui le souhaitent à continuer à aller en classe en cas de grève. Le groupe affirme qu'il ira même jusqu'à défendre les étudiants ayant voté contre la GGI en justice afin de démontrer que la décision était anticonstitutionnelle. Le RER-LIC n'a pas répondu aux courriels de *Montréal Campus*.

Droits et obligations des professeurs

L'article 27.04 de la convention collective du Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Montréal (SPUQ) indique qu'un professeur «a le droit de refuser d'exécuter un travail si [...] ce travail l'expose à un danger pour sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique». «La convention collective nous livre une prestation de travail dans la mesure où les conditions sont réunies, explique Jean-Marie Lafortune, troisième vice-président du SPUQ. Tous les jours, nous devons nous rendre aux salles de classe pour constater la situation, mais les professeurs ne sont pas tenus de travailler s'il y a du piquetage ou des manifestations violentes.»

Selon la quantité d'étudiants qui se rendent aux cours, les professeurs peuvent avancer dans la matière donnée ou approfondir certains textes, par exemple. Les professeurs qui ne tentent pas d'aller en classe, toutefois, pourraient avoir un avis à caractère professionnel déposé dans leur dossier et être convoqué par le Service du personnel enseignant de l'UQAM pour faire le point sur leur comportement.

Position de l'UQAM

Même si l'Université reconnaît officiellement le droit des étudiants au boycottage de leurs cours, elle estime que l'ensemble des activités et des cours est maintenu. Les étudiants qui veulent suivre leurs cours peuvent donc le faire. Dans le cas d'intimidation ou d'entrave à la circulation entre les murs de l'UQAM, la direction invite à signaler la situation au Service de la prévention et de la sécurité au poste 3131.

En février 2008, lorsque l'AFESH avait voté une GGI, l'Université du peuple avait exhorté l'association à ne pas «perturber» la vie académique et à ne pas «nuire aux étudiants désireux de poursuivre leurs études». Elle avait indiqué qu'une grève illimitée nuirait à l'image et entraînerait une baisse d'inscriptions l'année suivante.

Pour le moment, les responsables n'osent pas s'avancer quant aux mesures qui seront prises dans le cas d'une GGI la session prochaine. «L'Université prendra, en 2012, les décisions qu'elle jugera nécessaires dans l'intérêt des membres de la communauté universitaire si les circonstances l'y obligent», explique Jennifer Desrochers, conseillère des relations de presse de l'Université.

Les concessions

Les étudiants du cégep sont tenus d'avoir un minimum de 82 jours de cours par session. Les universitaires, eux, n'ont pas les mêmes contraintes, chaque université étant responsable du temps de cours. Lors de la GGI de 2005, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a négocié une entente avec le gouvernement, et les étudiants de l'UQAM avaient été en classe jusqu'à la première semaine de mai, empiétant un peu sur la session d'été. Le ministère de l'Éducation a confirmé qu'une GGI n'a jamais entraîné l'annulation d'une session au Québec.

Recherchons

Donneurs de sperme pour aider les personnes infertiles

- ~ Hommes entre 18 et 40 ans
- ~ En bonne santé
- ~ De toutes nationalités
- ~ Confidentialité assurée

Pour information, appeler au (514) 345-9877, poste 2237

 **PROCREA**
Centre de Cryoconservation



Opinions des professeurs sur la grève

Quand les profs s'en mêlent

Vanessa Hébert

À l'UQAM, il n'y a pas que les étudiants qui parlent de grève. Les enseignants prennent aussi la parole sur la question, parfois à contre-courant de la position syndicale.

« À la suite de nos tournées de classe, on a entendu entre les branches que des professeurs faisaient des commentaires à la blague comme: "D'autres gauchistes. Des hippies" », déclare la vice-présidente aux affaires externes de l'Association étudiante de École des sciences de la gestion de l'UQAM (AEESG), Stéphanie Zummo. Si le Syndicat des professeurs (SPUQ) et le Syndicat des chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ) appuient officiellement la cause étudiante, le message véhiculé en classe varie.

Selon Jean-Marie Lafortune, troisième vice-président du SPUQ, le corps professoral n'est pas nécessairement uni dans sa vision de la mobilisation étudiante, bien que les deux derniers votes aux conseils syndicaux se soient montrés défavorables à la

hausse des frais de scolarité. « Comme professeurs, on est des intellectuels avec une certaine liberté académique, une liberté de pensée, lance Jean-Marie Lafortune. C'est une position personnelle. Pour moi, on peut faire une

« Comme professeurs, on est des intellectuels avec une certaine liberté académique, une liberté de pensée. C'est une position personnelle. Pour moi, on peut faire une sortie d'opinion en autant qu'on l'argumente. »

sortie d'opinion en autant qu'on l'argumente. »

À ce sujet, Stéphanie Zummo, vice-présidente aux affaires externes à l'AEESG, explique les conséquences des ruptures entre ce que le syndicat défend

et ce que certains enseignants aux positions divergentes disent. « Cela déstabilise les étudiants qui ne savent plus ce qui est vrai et qui se positionne où, craint-elle. Cela peut avoir un impact sur leur opinion. » Le troisième vice-

- Jean-Marie Lafortune, troisième vice-président du SPUQ

président du SPUQ n'y voit toutefois pas d'inconvénients. Il juge que les étudiants sont assez autonomes pour réagir aux propos d'un professeur et se faire leur propre idée. « La légitimité des prises de paroles vient essentiellement de l'argumentation qui les appuie, estime Jean-Marie Lafortune. Lorsqu'on dit qu'on est une société du savoir, c'est fondé sur une argumentation. Il faut soutenir des délibérations,

procurer les informations nécessaires, poser les bonnes questions et se donner le temps pour les discussions. »

Des balises sont toutefois nécessaires pour ne pas empiéter sur le volet éducatif. « La grève n'est pas matière de cours, exprime Réjean Gaudreau, chargé de cours à l'UQAM. Lorsque je donne mon opinion sur quelque chose, je stipule clairement "notez bien que je ne le fais pas à titre d'enseignant, c'est le citoyen Gaudreau qui parle". » S'il estime que la majorité des enseignants sont plutôt favorables à la grève, le coordonnateur aux communications de l'Association facultaire étudiante des sciences politiques et droit, Alain Savard, considère néanmoins qu'ils encouragent le débat sur la question. Un débat qui, selon lui, relève de l'espace public académique, mais appartient d'abord aux étudiants. « En bout de ligne, j'ose espérer que les gens prendront des décisions réfléchies qui ne se fondent pas sur des arguments d'autorité comme "si le prof le dit, ça doit être vrai". »

Esprit de clocher



Toi sans ton carré rouge...

Mon fil Facebook est un ramassis de cochonneries. Liens vers des chansons québécoises, des jeux attrape-nigauds et j'en passe. En ce moment, ce qui m'énerve le plus, ce sont les pseudo-gauchistes fils et filles à papa qui militent contre la hausse des frais, mais qui étrangement sont aussi contre la grève illimitée. Deux cent cinquante ans de lutte dans le monde, et voilà que le Saint-Graal de la contestation vient de germer dans la tête de ces jeunes révolutionnaires, celui de pouvoir faire reculer un gouvernement sans lever le petit doigt.

Pause. Rembobinage. C'est une comédie sans fin. Un mauvais film qu'on nous ressort à chaque fois. Il n'y a pas de différences entre la grève et la hausse des frais. Ceux qui ne veulent pas le croire se mettent le petit doigt de tantôt dans l'œil. Lorsque Line Beauchamp et Jean Charest nous traitent à la dure, nous devons répondre de la sorte. J'aimerais bien participer à un mouvement de contestation entouré de Câlinours, se cajoler pendant trois jours, puis que le gentil premier ministre nous fasse des cupcakes à tous pour avoir été si méchant avec nous. Le jour où cela arrivera, il existera bien une différence entre grève illimitée et hausse des frais de scolarité.

En attendant, réfléchissez avant de vous plaindre des enrégés de la contestation. Ce sont souvent des gens bien moins nantis que vous, qui ont appris dans leurs livres d'histoire que les grandes protestations ont toujours commencé par la volonté de quelques-uns. Quelques-uns en France en 1789, ici en 1837, à Chicago en 1886, en Russie en 1917, à Benghazi en 2011.

Cette grève n'amènera pas une révolution, on s'entend, mais cracher contre les meneurs de grève, c'est cracher sur les idées qu'ils défendent. Même si le monde associatif étudiant n'est pas le plus transparent qu'il soit, il faut leur accorder le mérite de défendre leurs droits, vos droits! D'autant plus que la communication autour de la grève est importante et leur volonté de vous convaincre, réelle. Les différentes vidéos explicatives qui tournent sur internet, les causeries sur l'heure du dîner, les assemblées générales de grèves - ah oui, encore faut-il y aller, ce qui ne semble pas être le cas des gens que je vise dans cette chronique.

Râlez autant que vous voulez contre la grève, votre gesticulation ne restera pas moins qu'une résonance d'un mouvement pour la hausse des frais de scolarité que le gouvernement s'empressera de récupérer. Que vous le vouliez ou non. « Regardez ces étudiants qui ne sont pas en grève, c'est qu'ils sont avec nous! » Que cela se répercute sur l'été de ceux qui travaillent, c'est une possibilité. Mais qu'est-ce qu'un été, si dans deux ans il faut en travailler deux pour aller étudier? Arrêtez donc de geindre sous des motifs invalides. Les vraies raisons qui vous motivent à être contre la grève, c'est que cela empiètera sur vos vacances d'été. Les frais de scolarité, c'est papa et maman qui vous les offrent de toute manière. Défendre l'étudiant qui devra trimer pour se payer des cours à votre profil n'est qu'un moyen de faire passer votre égoïsme amplifié par un je-m'en-foutisme de l'avenir de votre société pour une opinion presque valable. Le Québec a plus à perdre que vous et vos vacances. Collez cette phrase sur votre frigo et venez dépenser votre énergie pour la lutte plutôt que contre en polluant mon fil Facebook.

Arnaud Stopa
Chef de pupitre UQAM
uqam.campus@uqam.ca

Complice de
votre quotidien...
à deux pas
de l'UQAM.

rabais étudiant **10%** sur marchandises et services sélectionnés chez les marchands participants.



Berri-UQAM
845, rue Sainte-Catherine Est,
à l'angle de la rue Saint-Hubert
Téléphone : 514 284-3566

Place
Dupuis

FAIRE UN DON

FONDATION LUCILLE TEASDALE ET PIERO CORTI

La Fondation Lucille Teasdale et Piero Corti (Montréal - Canada)

est un organisme de charité,

N. d'enregistrement 890520745 RR 0001.

Le but de la Fondation est celui de contribuer au soutien de l'Hôpital

Lacor en Ouganda du Nord.

DONATIONS

Envoyez vos dons à la Fondation Lucille Teasdale et Piero Corti

8880, boul. Lacordaire, St-Léonard, Qc. H1R 2B3 (CA)



FONDATION
LUCILLE TEASDALE ET PIERO CORTI

www.drlucille.org



**LE CHEVAL
BLANC**

BRASSEUR ARTISAN & BAR
609 RUE ONTARIO EST



* Yogourt
aux fruits
1.99\$

Valide seulement
aux DD de la
Place Dupuis
et du métro Berri
jusqu'au
24 juin 2012

**DUNKIN'
DONUTS**

10% DE RABAIS SUR
PRÉSENTATION
DE VOTRE
CARTE UQAM

*Sauf sur spéciaux

Traite des femmes autochtones

Capteur de cauchemars Philippe Lépine

Être une femme au sein d'un peuple invisible comporte ses risques. Certains Amérindiens ne troquent plus fourrure contre miroir, mais femmes contre soulagement financier.

Issue de la communauté innue, Donoma* a été témoin non seulement de prostitution, mais aussi d'hommes qui vendent ou échangent leur femme, leur sœur ou leur fille pour acquitter leurs dettes, voire pour s'offrir une caisse de bière. Si le troc de la gent féminine au sein des réserves n'est pas encore connu ou chiffré, il n'en demeure pas moins une réalité selon l'organisme Femmes Autochtones du Québec (FAQ).

«Ça se passe en ville, dans les communautés et sur des chantiers de construction. En Abitibi, par exemple, des travailleurs font venir ces femmes puisqu'elles sont plus vulnérables», soulève Widia Larivière, coordonnatrice jeunesse à FAQ, en expliquant que la traite touche surtout les jeunes filles. Elle soutient que les femmes des Premières Nations sont surreprésentées dans le fléau de la traite humaine. «Des filles disparaissaient ici et là. On refusait de nous fournir davantage d'informations et aucune enquête

n'était effectuée. La principale problématique, c'est que le voisinage permet de faire les transferts, y participe et les autorise», déclare Donoma, qui a maintenant quitté sa réserve.

L'achat de personnes semble banalisé. «Les femmes autochtones sont plus rentables que les arbres et la dope. Les trafiquants peuvent les utiliser plus d'une fois», explique la porte-parole de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, Diane Matte. La plupart des accords se dérouleraient sans la consultation des femmes. «Les réseaux organisés savent très bien comment profiter de leur réalité pour les amener à accepter d'être vendues», déclare-t-elle. Après avoir disparu, plusieurs d'entre elles seraient forcées d'entrer dans l'industrie du sexe, selon Diane Matte.

Rayées de la map

À l'heure actuelle, près de 600 femmes autochtones canadiennes ont disparu ou ont été assassinées depuis 30 ans. Un nombre important si l'on considère que la population

amérindienne représente environ 4% des Canadiens. Widia Larivière dénonce le manque d'intérêt des autorités policières pour elles. «Les gens ont des préjugés. Lors de disparitions, ils se disent: "Elle était sûrement gelée ou elle a fugué" avant même d'entamer une enquête. Ce n'est pas juste la population qui est raciste, mais tout le système», s'indigne-t-elle.

Une tendance observée également par Widia Larivière. «On est bien *in* quand on bloque un pont, mais sinon on nous oublie. Il faut avoir des chiffres et faits hallucinants pour que les gens et la presse se réveillent», signale Julie Rousseau.

L'Association des femmes autochtones du Canada préfère ne pas se prononcer pour l'instant en raison d'un manque de preuves. Son homologue provincial, lui, reconnaît le phénomène depuis peu et développe présentement un projet visant à faire un portrait de la situation au Québec. L'organisme attend cependant une réponse à sa requête de financement pour aller de l'avant.

Lourd passé

Les traumatismes intergénérationnels vécus en raison des politiques d'assimilation de l'État, la pauvreté, les problèmes de consommation de drogues et d'alcool, notamment, seraient à l'origine de la violence infligée aux femmes. Or, les troubles d'ordre sexuel qui surviennent au sein des communautés autochtones seraient en grande partie occasionnés par les pensionnats, selon plusieurs intervenants du milieu. Dans les années 1950, l'État et l'Église retiraient les enfants de leurs réserves pour les installer dans ces institutions d'enseignement, où on les forçait à se convertir à la culture, la langue, la religion et l'éducation occidentales. «Plusieurs filles ont été abusées et soumises à des travaux forcés. Il y en a même qui sont mortes», affirme Widia Larivière. Même si le gouvernement Harper a prononcé des excuses publiques en 2008, le rapport au sexe de ces enfants demeure perturbé et leurs pratiques sexuelles actuelles aussi, selon Julie Rousseau, jeune Innue détentrice d'une maîtrise en

sexologie de l'UQAM et ex-directrice de Femmes autochtones en milieu urbain.

L'imposition des normes occidentales a mené à la dévalorisation du rôle traditionnel de la femme. «Il est impossible de comparer la femme québécoise à la femme autochtone. La domination de l'homme a été véhiculée pendant la colonisation et a détruit l'équilibre qui régnait auparavant dans les communautés amérindiennes», accuse Julie Rousseau. Elle indique que plus de 75% des femmes autochtones du Québec sont victimes de violence conjugale. La dépendance des Premières Nations au gouvernement fédéral engendre de nombreuses frustrations. Les femmes deviennent alors des proies faciles pour libérer

des impulsions agressives. «Les femmes sont clairement victimes de tous les actes de dégradation infligés à notre peuple», confirme Donoma.

Victimes d'un isolement géographique et d'un statut de femme autochtone jusqu'à tout récemment précoces, elles ne disposent que de très peu de ressources. Le climat de peur dans lequel elles vivent augmente d'ailleurs leur méfiance par rapport aux services d'aide non autochtones.

«Chose certaine, il est complexe de régler la situation, selon Julie Rousseau, puisque les autochtones n'ont pas le temps de se guérir d'un traumatisme que déjà un autre survient.»

*nom fictif

Un statut controversé

Selon les anciennes dispositions de la Loi fédérale sur les Indiens, une autochtone perdait automatiquement son statut si elle se mariait à un non autochtone. Elle était donc exilée de sa communauté et tous ses privilèges lui étaient retirés. L'an dernier, des modifications dans la loi ont permis de la rendre moins discriminatoire. Depuis, les femmes jouissent sensiblement des mêmes conditions que les hommes en ce qui a trait au statut.



Le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal

souhaite à l'ensemble de la collectivité universitaire de très joyeuses fêtes et une excellente année 2012



Depuis plus de 25 ans

Toute la technologie à votre service
Tous les services au même endroit

CH
CENTRE DENTAIRE
DE
HAUTE TECHNOLOGIE
DU QUÉBEC

Dre Joëlle Marcil
Chirurgien Dentiste

Dre Roxane Katiya
Chirurgien Dentiste

URGENCE 514.524.6848
1823, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec)
www.centredentairedehautetechnologie.com

Orthodontie invisible - Invisalign

Membres de l'A.S.E.Q.

-  Métro Papineau
-  Métro Sherbrooke
-  45 coin Sherbrooke
-  24 est coin Papineau
- Ligne verte
- Ligne orange

Les orphelins de Duplessis

De la camisole à la cour

Catherine Lévesque

Dix ans après l'indemnisation reçue pour leur internement injustifié, les orphelins de Duplessis reprennent la lutte.

Sur le dossier médical de Lucien Landry, on peut lire «Enfant illégitime, sans foyer, placement impossible, arriération mentale, Q.I. 75». «Ai-je l'air de ça?» lance-t-il à la blague. Gesticulant devant un café, il raconte ses années de «débile». Lucien Landry a été interné à Mont-Providence jusqu'en 1960, puis envoyé à Saint-Jean-de-Dieu, maintenant connu comme l'hôpital psychiatrique Louis-H.-Lafontaine. En 1962, l'adolescent de 19 ans invente une emplette et prend la fuite. Le jeune en cavale siège ensuite à l'aile jeunesse Chambre de commerce de Montréal, puis devient fonctionnaire au ministère de la Santé. Aujourd'hui à la retraite, l'ancien interné compte se rendre jusqu'en Cour Suprême pour défendre les orphelins qui n'ont pas eu sa chance. Dans les années 1950, les communautés religieuses changent la vocation de leurs établissements pour recevoir des fonds supplémentaires de la part du gouvernement fédéral. Sous l'œil sévère de Maurice Duplessis, alors premier ministre provincial, les médecins se voient forcés de déclarer les enfants des orphelinats

«débiles mentaux» ou «non éducatibles», les reléguant aux travaux forcés, s'ils n'arbovent pas la camisole de force. En 1962, le rapport de la commission Bédard dresse un malheureux constat de la situation qui mène à la désinstitutionnalisation des établissements concernés. Des milliers de jeunes sont mis à la rue. Les orphelins sous le règne de Duplessis présentent des carences en éducation, manquent d'argent et de savoir-faire; ils vivent souvent de chèques mensuels de l'assistance sociale. Une somme moyenne de 25 000 \$ a été attribuée en 2001 à un «premier groupe», les orphelins de Duplessis qui ont été institutionnalisés par le gouvernement péquiste de Bernard Landry. Pour toucher cette somme, ils devaient signer une quittance. Analphabètes ou peu éduqués pour la plupart, tous les orphelins, à l'exception d'un, ont apposé leurs initiales à une clause interdisant toute poursuite contre les gouvernements fédéral et provincial, les communautés religieuses et les médecins impliqués. «Ma femme voulait l'argent, mais pas moi, lance Lionel Lambert, le seul orphelin

ayant refusé l'indemnisation de 2001. J'aime pas ça, le monde croche. Je ne leur fais pas confiance.» Les autres, las de se battre devant la justice, n'ont pas revendiqué davantage d'argent sur le coup, trop heureux d'en être venus à un accord. «On était tannés, écœurés d'attendre. Beaucoup n'ont pas compris l'importance de leur geste en signant la demande d'indemnisation», regrette Lucien Landry. Le Comité des orphelins et orphelines institutionnalisés de Duplessis (COOID) a été créé en 1992 pour tenter un recours collectif contre le gouvernement. Le premier ministre péquiste Lucien Bouchard refuse de plonger dans le bain, au risque de s'y noyer. Mais son successeur, Bernard Landry, ose se tremper les pieds dans le tourbillon médiatique, après le plaidoyer de l'ancien psychiatre et ex-ministre péquiste Denis Lazure. «C'était une infamie, une opération indéfendable du gouvernement et des médecins de l'époque, commente Bernard Landry. J'ai donc décidé de clore le dossier.» En 2001, la maigre somme a fait rager Lucien Landry, qui estime que «l'autre groupe», les orphelins victimes d'abus physiques ou sexuels dans le cadre de leur internat, n'a pas été considéré dans l'indemnisation. À cet effet, le gouvernement du Québec a annoncé, en décembre 2006, qu'il octroyait 15 000 \$ aux quelque 1700 orphelins de Duplessis encore vivants. Aujourd'hui, la honte éclipe la maigre somme reçue. Le Comité des orphelins victimes d'abus (COVA), nouvel acteur en jeu, se prépare à contester la quittance imposée aux anciens internés. «Le programme de réconciliation du gouvernement n'en est pas un, martèle Lucien Landry, secrétaire du COVA. Notre indemnisation est considérée comme un programme de lutte à la pauvreté. On a été traités comme des BS qui attendent leur chèque du mois.» Chaque orphelin a reçu 10 000 \$ en

plus de 1 000 \$ par année passée en institution. L'offre aurait-elle pu être plus élevée? «On leur a fait une première offre et ils l'ont acceptée, rétorque Bernard Landry. Mais elle peut toujours être plus importante que le montant prévu.» Carlo Tarini, directeur de l'Association des victimes de prêtres, a monté la campagne de lobbying des orphelins. «Il est normal de signer une quittance à la suite d'une indemnisation, explique-t-il. Ce qui est odieux et hors du commun, c'est la clause qui libère les parties impliquées de toute responsabilité. Ça a été négocié à la va-vite.»

Un mal persistant

Malgré les signatures apposées, M^{re} Robert Fauteux, l'initiateur du recours collectif au début de la saga, reçoit des appels d'orphelins toutes les semaines. Devant le fait accompli, l'avocat ne peut que constater l'insatisfaction des indemnisés. «On les a eus à l'usure, dénonce-t-il. À cause de la vieillesse et de la maladie, ils ont succombé. Ils voulaient clore la saga à tout prix.» M^{re} Robert Fauteux s'est rendu dans les congrégations à travers la province. «Partout où j'allais, on m'a répété la même chose, qu'il fallait comprendre les circonstances de l'époque, dénonce-t-il. Mais encore aujourd'hui, en 2011, l'Église ne s'est jamais excusée. Elle ne prend aucun blâme.» Le 15 septembre 1999, M^{gr} Pierre Morissette, président de l'Assemblée des évêques du Québec (AECQ), avait confirmé, à la suite de la consultation du dossier par le AECQ, que «l'Église n'entend pas présenter d'excuses à ceux et celles qui s'identifient comme les orphelins et les orphelines de Duplessis, parce qu'un tel geste constituerait un désaveu du travail historique accompli dans des conditions difficiles par les communautés religieuses». Carlo Tarini s'insurge contre la protection juridique qui suit l'Église comme une auréole sur un saint. Les orphelins de Duplessis

Une dernière

Putain, c'est ma dernière, et pas moyen d'être satisfait du moindre mot. Fait quinze minutes que je regarde mon écran, pianote quelques merdes, mange une chip au maïs. Efface la merde. Regarde une chip au maïs. Pianote sur mon écran. Mange mon clavier.

Toujours au Boudoir ou presque, rue Mont-Royal, le lundi. D'habitude, une dizaine de gorgées de Coup de grisou et paf, ça décolle, pour le meilleur. Le pire, aussi. Une heure plus tard, je remballer ma chronique et mon ordi: un .doc s'ajoute à Mes documents.

Je n'y pense plus, puis, deux jours plus tard, je retrouve mon texte dans le journal du mercredi: les fautes, les imprécisions et surtout, la superbe immobilité. Faites-moi rire avec la spontanéité du web. Pour mourir, le papier prend le feu, l'autre, DELETE.

Le lendemain, mes colocs ont aimé ou détesté, moi aussi, des fois, je déteste me lire, surtout quand je me dis que je suis devenu un pas pire chroniqueur. Je déteste les pas pires chroniqueurs.

Mince consolation: quand c'est complètement mauvais, je me dis que personne ne lit sauf mes quatre colocs. Quand c'est le moins bon, je me dis qu'au moins 100% de mes colocs me lisent. Ah, sauf un, mais tant mieux: par justice, je serais peut-être obligé de m'intéresser à ses codes de programmeur.

Un fond de pinte, et toujours rien de substantiel. Vous aurez appris quoi, dans cette chronique? Moi non plus.

En trois ans, j'ai parlé des frais de scolarité, des stages en enseignement, de poésie, de la CAQ, d'architecture, d'Anne-Marie Losique, de démocratie étudiante, de tîdeur radio-phonique, d'engagement, du 11 septembre, d'eau embouteillée, de bananes, de documentaire, de militantisme, de médias de masse, d'indignés, de Bye Bye, de Rachel McAdams, de poutine, de projet collectif, de financement public, de Claude Corbo, de marchandisation de la culture et j'en passe.

Et puis, pour ma dernière chronique, rien. Absolument rien. Une pinte éventrée de Coup de grisou. Un panier de chips vide. C'est peut-être signe que j'ai fait le tour. Que d'autres ont aussi à tourner, tourner, s'étourdir. Merci à *Montréal Campus*, pour m'avoir offert ses pages pour parler de tout. Surtout, merci pour m'avoir laissé, par moment, ne parler de rien. À la tienne!

Charles-Éric Blais-Poulin
Chef de pupitre Société
societe.culture@uqam.ca

s'éteignent peu à peu. Avec la mort récente de Michel l'Écuyer, président du COVA, Lucien Landry compte mener une bataille sans merci face à ses anciens détracteurs pour perpétuer la mémoire des orphelins. «Nous prendrons tous les moyens nécessaires pour arriver à nos fins, prévient-il. Même six pieds sous terre, les orphelins doivent obtenir justice une fois pour toutes.» ◀

Sombre histoire

Reléguée aux oubliettes, la situation des orphelins de Duplessis est une partie sombre de l'histoire du Québec. Nés de femmes non mariées ou provenant d'une famille trop nombreuse, les enfants non désirés se retrouvent dans des crèches dirigées par les communautés religieuses de l'époque. Le gouvernement fédéral octroie près de trois fois plus d'argent pour les enfants de plus de cinq ans. Ainsi, selon une étude conduite en 1999 par Léo-Paul Lauzon et Martin Poirier, de la Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, l'orphelinat de l'immaculée de Chicoutimi recevait 0,70\$ par tête, alors que l'hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu recevait 2,25\$ par diem.



**Librairie
Marché du livre**

À deux pas de la Grande Bibliothèque
801, de Maisonneuve Est
(angle Saint-Hubert, métro Berri-UQAM)
Montréal QC H2L 1Y7

514 288-4350

marchedulivre.qc.ca
librairie agréée

Littérature - Art - Référence - Nouveauté

**Plus de 10 000
bandes dessinées en librairie**

OUVERT 7 JOURS DE 10H À 21H

**Livre, bande dessinée,
disque, CD + DVD
d'occasion**



799, avenue du Mont-Royal Est
(angle Saint-Hubert)
Montréal QC H2J 1W9

514 523-5628

**La BOUQUINERIE
du plateau**



En coulisse



Jeux de langue

Le 26 novembre dernier s'amorçait la douzième édition du Festival XYZ au Havre, en France. Expression même du néologisme à l'état pur, ce festival français vise à intégrer de nouveaux mots et expressions au langage courant de la Francophonie. Le concept est simple, les francophiles sont invités à soumettre leur coup de cœur linguistique à un jury hautement qualifié. Sa lourde tâche revient à trier et compiler les nouvelles unités lexicales. Les expressions récurrentes sont ensuite présentées comme grandes gagnantes de ce concours de popularité.

Ainsi, dans les dernières années, notre dictionnaire populaire a été revu et corrigé, pas nécessairement pour le mieux. L'ordinateur désuet est intégré à la famille des dinosaures en devenant un «ordinosore», l'insupportable voisin de table qui n'en peut plus de s'égosiller sur son téléphone portable est un «phonard», et, enfin, on ne peut se passer de l'«attachant», même s'il nous tape royalement sur le système. Bref, vieux, fatigant et conjoint sont, si l'on en croit le petit guide du festival, des mots à proscrire de notre vocabulaire. Et par là même occasion, au diable les phrases! Après tout, les conjonctions proposées par les linguistes amateurs sont plus appropriées et plus précises, surtout.

Créé en 2002 par Éric Donfu, un sociologue spécialiste des transformations dans la société contemporaine, ce festival tend à rendre la langue de Molière active et en perpétuelle transformation. Même si pour y arriver il faut parfois forcer les choses et pousser notre langage jusqu'aux limites du ridicule. Victor Hugo avait beau dire qu'une langue meurt si elle n'invente pas de nouveaux mots, il y en a qui ne devraient peut-être tout simplement pas voir le jour. Surtout lorsqu'on sait le nombre de mots que contient notre dictionnaire. J'ai beaucoup de difficulté à croire que parmi cette liste plus qu'exhaustive, on n'arrive pas à trouver les mots justes. Quitte à en utiliser plusieurs!

Certains diront peut-être que ces ajouts simplifieront notre langue. Mais voilà, pour moi, toute sa beauté réside justement dans sa complexité et dans ses exceptions. Dans le fait qu'en essayant de mettre le bon mot sur la bonne chose, on se trompe souvent.

Victor Hugo disait qu'une langue survit à travers ses transformations. Je suis d'accord, mais peut-être pas à n'importe quel prix.

Florence Sara G. Ferraris
Chef de section Culture
culture.campus@uqam.ca

Des auteurs à la hauteur

Le cinéma de répertoire québécois se tire très bien d'affaire. Il a connu une année faste. *Nuit #1*, d'Anne Émond, a remporté le prix du meilleur film canadien au festival de Vancouver, en plus du grand prix du jury du festival du film de Tübingen, en Allemagne. *Le Vendeur* de Sébastien Pilote a pour sa part raflé le grand prix du jury du festival de Mumbai. Comme quoi le talent peut s'exprimer même dans les productions à petit budget.

Prix Renaudot, Emmanuel Carrère. Toucher le fond, on peut dire qu'Édouard Limonov l'a fait presque à répétition. Mais c'est normal, après tout, Limonov n'est pas un personnage fictif. Et comme dans la plupart des vies, il me paraît normal que le fond revienne assez souvent. Le contraire aurait été peu convaincant. Ainsi, la répétition guette, dans *Limonov*, mais ne se

Le cinéma québécois à l'étranger

Dur labeur, faible récolte

Étienne Dupuis

À défaut de garnir le portefeuille des producteurs, les festivals internationaux assurent une visibilité au septième art de chez nous.

Sourire aux lèvres, éblouie par les flashes des caméras et entourée par une horde de journalistes, l'équipe du film *Incendies* foule le tapis rouge du Festival de Cannes. Le chemin a été ardu pour se rendre au nec plus ultra des événements cinématographiques. La participation à de tels événements demande un effort de tous les instants et des moyens financiers que tous n'ont pas.

Pour mousser leur candidature à l'international, les créations d'ici peuvent compter sur l'aide financière des sociétés gouvernementales. Celles-ci ne sont toutefois pas promptes à délier les cordons de leur bourse. Le montant qu'elles offrent est bien chétif, considérant le nombre de productions qui souhaitent sortir des frontières. Téléfilm Canada dispose d'une enveloppe budgétaire de 300 000 \$ pour ouvrir les portes des grands festivals internationaux. La cagnotte est alors investie dans les frais afférents à la candidature et dans les campagnes de publicité visant à coloniser les salles de cinéma du monde entier. «Le montant n'est pas tellement élevé, mais on ne fait pas de saupoudrage, on met nos moyens derrière les films qui ont des chances», tranche Richard Beaulieu, spécialiste de la planification et de la recherche à Téléfilm Canada. La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) soutient les exportations de films par

la voie de leur programme SODEXPORT. Sous forme de prêts pouvant atteindre 100 000 \$, celui-ci aide les producteurs dans la distribution de leurs films dans le monde. Une mise de fond de 30% est cependant requise pour obtenir la somme.

La SODEC est également partenaire de plusieurs événements qui visent à promouvoir le cinéma d'ici à l'étranger, comme *Cinéma du Québec* à Paris ou *Cinéma del Québec* à Barcelone. Cette aide, les producteurs en ont besoin. «Si vous êtes sélectionné à Cannes, vous

Espagne et Sundance aux États-Unis», s'enthousiasme Louis Dussault, président de K-films Amérique. Ces événements sont des incontournables pour les œuvres qui souhaitent avoir un rayonnement à l'étranger. «C'est là que les films rencontrent le marché, confirme Richard Beaulieu. Un nombre grandissant de productions québécoises bénéficie d'une vitrine dans le monde.»

Cinéma québécois

Certains empêchements s'imposent toujours aux créateurs de chez nous.

«Si vous êtes sélectionné à Cannes, vous devez présenter 5000 dossiers de presse et tout ce que vous avez à présenter vous coûtera au moins 25 000 \$»

- Richard Beaulieu, Téléfilm Canada

devez présenter 5000 dossiers de presse et tout ce que vous avez à présenter vous coûtera au moins 25 000 \$», avertit celui qui est à l'emploi de Téléfilm.

Autour du monde

Le boom des festivals dans les dernières années a propulsé le cinéma québécois dans les salles de nombreux pays. «Auparavant, il n'y avait que quelques événements d'envergure, comme Cannes en France et Berlin en Allemagne. Maintenant, les festivals prolifèrent, comme ceux de Locarno en Suisse, San Sebastian en

Contrairement aux films américains ou français, l'étiquette québécoise ne suffit pas quand vient le temps de promouvoir un film. «Nous n'avons pas d'acteurs connus à l'étranger et Denys Arcand ne fait pas 15 films par année. Il faut donc trouver une façon de vendre nos films», laisse tomber Louis Dussault. Les productions québécoises doivent être bien encadrées pour s'assurer qu'elles soient présentes aux grands rendez-vous du cinéma. La meilleure façon de développer le goût des cinéphiles demeure de présenter

des œuvres de qualité. «Le fait qu'on offre un cinéma qui véhicule nos valeurs et notre identité nous a permis de nous forger une très belle réputation à l'international», selon Marie-Pierre D'Amour, conseillère en communication à la SODEC.

Elle affirme que «le cinéma québécois se vend plutôt bien sur la scène internationale». Si la langue de Molière a pu être une anicroche à l'épanouissement du septième art québécois dans le passé, ce n'est plus le cas. «Dans un premier temps, c'est la langue française qui nous a permis de franchir nos frontières et de rayonner à l'extérieur. Il était facile d'exporter nos productions en France et dans les pays de l'Europe francophone», rappelle-t-elle.

Les productions québécoises font des pieds et des mains pour que le fruit de leur travail soit vu à l'extérieur du Québec, mais force est d'admettre que très peu d'argent revient au pays du sirop d'érable. «Je dirais que 99% des producteurs ne touchent pas les recettes de la vente de leur film à l'étranger», se risque à dire Louis Dussault. Richard Beaulieu ajoute que le dernier film québécois en français à avoir généré des profits est *Le déclin de l'empire américain* dans les années 1980. Depuis, plusieurs Québécois ont attirés les regards sur le tapis du festival de Cannes. C'est souvent la récompense la plus chère qu'ils récoltent. ◀

Livre

La quête de la reconnaissance

Thomas Dupont-Buist

«Dans une fiction, il faut choisir: le héros peut toucher le fond une fois, c'est même recommandé, mais la seconde est de trop, la répétition guette.» Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le dernier

transforme jamais en redite. Le roman de Carrère m'intriguait depuis sa sortie. Je dis roman, mais en fait, on est très proche d'une biographie rédigée de façon littéraire. Ce n'est pas la première incursion du genre pour celui qui dépeignait, dans *L'Adversaire*, le crime d'un pseudo médecin bien réel ayant tué sa famille entière, ne supportant pas que celle-ci apprenne la

supercherie. Avec une propension à l'autofiction, une nette préférence pour les originaux de ce monde, Carrère nous entraîne cette fois-ci sur la route de l'inclassable Limonov. Petit criminel d'abord, ouvrier ensuite, puis poète de l'*underground* moscovite. Ça aurait déjà suffi à la plupart d'entre nous, mais il ne s'arrête plus. Majordome d'un milliardaire américain,

clochard, écrivain à succès, soldat perdu dans les guerres des Balkans, chef fondateur du Parti national-bolchévique, prisonnier politique et dissident pacifique. On l'a dit révolutionnaire et génial, mais aussi fasciste et mégalomane. De loin, c'est ce que j'ai lu de meilleur cette année. Chaque page est admirablement travaillée; l'histoire, entrecoupée de réflexions et

d'anecdotes personnelles qui donnent l'impression de lire le récit avec Carrère qui commenterait par-dessus notre épaule. Carrère n'a peut-être pas choisi «une vie romanesque, dangereuse» comme Limonov, mais comme celle-ci, son œuvre «a pris le risque de se mêler à l'histoire».

Limonov, Emmanuel Carrère, P.O.L, 2011, 489 p.

Meilleurs vœux!

UQÀM

FAIRE
SON
DEVOIR
EN
CINQ
MINUTES.

L'ÉVALUATION

DE L'ENSEIGNEMENT EN LIGNE

VOTRE CONTRIBUTION À L'AMÉLIORATION
DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

evaluation.uqam.ca

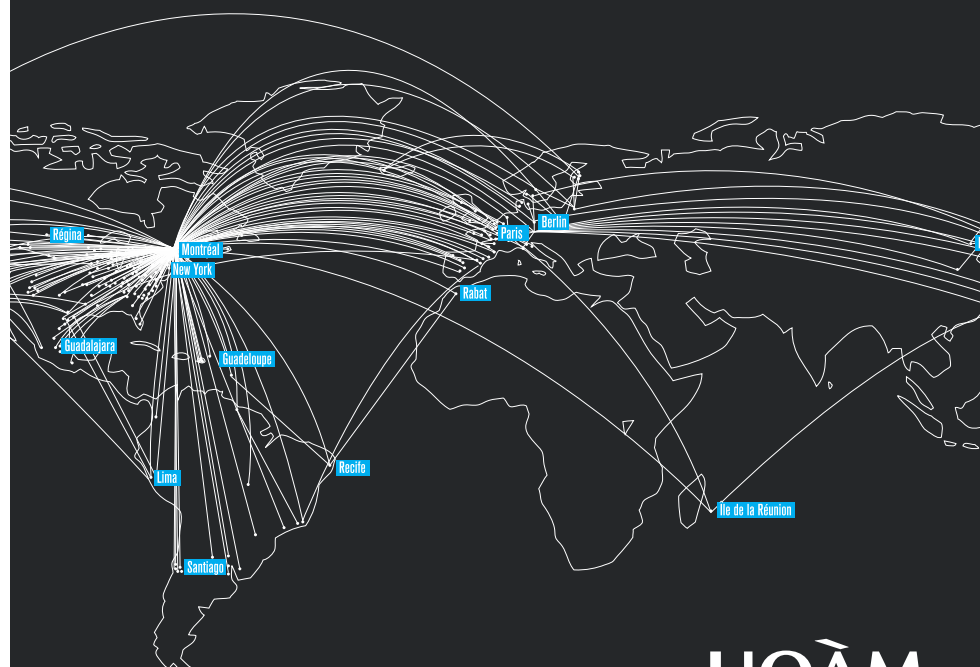
UQÀM

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À

LOS ANGELES

Informez-vous sur les séjours
d'études à l'international

www.international.uqam.ca/etudiant



UQÀM